



COMMENT FAIRE POUR ALLER EN FRANCE SI TON PAPA a la nationalité

Par **aminata sar**, le **06/10/2017** à **19:53**

salut j'ai 28 ans mon papa a la nationalité française il vit en france. 1:je voulais vous demander comment faire poue aller en france? 2:quelle sont les papiers a pour fournir?

Par **youris**, le **06/10/2017** à **20:35**

bonjour,

comme vous êtes majeur, la nationalité de votre père n'a pas d'influence sur votre nationalité. je vous conseille de vous rendre dans un consulat de france pour demander un visa en indiquant que votre père a la nationalité française et vit en france.

mais je crois que vous devrez prouver que vous êtes à la charge de votre père français et que celui-ci est disposé et a les moyens de subvenir à tous vos besoins en france (logement,couverture maladie...).

salutations

Par **aminata sar**, le **07/10/2017** à **15:46**

bonjour merci de m'avoir conseil en effet on est deux ma petite soeur a 27ans mon papa a la nationalité depuis.il a divorcé de notre maman .j'ai son adresse il a acheté une maison a carcassonne le problème en est que il ne s'occupe plus de nous et nous on a pas les moyennes notre maman ne travail pas il y' un autre personne qui pourra nous ebergé franchement on a besoin d'aide et merci mille fois.